Réunion APE du 3.02.2015

Présents: Sophie GAVARD, Stéphane BOSSON, Aurélie GIROT GAUTIER, Aline AUTIN , Nathalie CAROL, Dorothée DESCLOS, Nadège DELAHAYE, Christophe CHAPUT.

1) BILAN FINANCIER:

- Recette des galettes:2138 euros
- compte courant: 5824,67 euros (sans compter paiment galettes et cidres)
- livret A:1000 euros.

2) CARNAVAL DU 25.02:

Projet: Départ école à 14h15 et arrivée à la maison de retraite avec gouter,On attend confirmation de la maison de retraite.

3) OPERATION CHOCOLATS DE PAQUES:

Chasse aux oeufs sur le terrain de la bibliothèque le samedi 4 avril.Priorité aux enfants de la maternelle et de la primaire. Un papier d'inscription sera donné le 13 mars avec retour demandé le 18 mars, avec nombre d'enfants présents par famille. L'inscription sera de 2 euros.
Si pas plus d'une centaine d'inscrits, possibilité d'ouvrir la chasse aux oeufs aux autres enfants de Ducey. Dans ce cas, des affiches seront distribuées aux commerçants et l'inscription se fera à l'office de tourisme.
Organisation de la chasse: Le but sera de ramasser des tickets jusqu'à atteindre une valeur de 50 points.50 points équivaudra à un lot de chocolat. Pour les plus petits, les tickets seront de différentes couleurs selon la valeur du point.
3-6 ans:15h30 à 16h
6- 9 ans:16h à 16h30
9-11 ans:16h30 à 17h.
Les chocolats seront achetés chez Carrefour.

Cyril:Peux tu faire un courrier à la mairie pour les informer de la chasse aux oeufs.

4) SUPPRESSION DE CLASSES:

En primaire, il manquerait 9 élèves à la rentrée. Mme DERAIN (CE1) part en retraite.Ce poste ne serait donc peut être pas renouvelé. L'inspection académique demande la preuve du nombre d'enfants inscrits. En maternelle, il manque aussi des inscriptions pour la rentrée.
Mr LAPORTE a envoyé un courrier à l'inspection pour informer d'un projet de relogement du locataire rue Flandres Dunkerque où il y a 6 apppartements (1T1,1T3,4T4) non habités et qui pourraient accueillir des nouvelles familles.

Cyril et Nadège:Prendre rendez vous avec Mr LAPORTE pour appuyer en tant qu'APE.

5) SPECTACLE "ça mord":

A la base, ce spectacle coutait 4 euros par enfant. En maternelle, il a été demandé une participation de 2 euros aux parents, le reste étant payé par la coopérative. En primaire aucune participation n'a été demandé. La coopérative doit donc régler 528 euros.Mme PERRARD a demandé une participation à l'APE. Refusée car il lui avait été proposé au préalable de demander participation des parents comme en maternelle. La primaire met en place un conseil coopérative.

Mme PERRARD demande à l'APE de lui fournir pour vendredi une liste de nos remarques sur leur fonctionnement par rapport aux sorties ou spectacles organisés. Liste faite ce jour:

-Incohérence et manque de communication entre la primaire et la maternelle (participation demandée pour le spectacle par une école mais pas l'autre)
-Equilibrer la participation demandée aux parents en fonction de la valeur du voyage (5euros pour Paris et 5euros pour Gers).

6) LES TAP:

Les enfants n'ont pas le choix des activités car elles sont imposées par classe. Les enfants ne sont par forcément contents des activités proposées.
Lors du rendez vous avec Mr LAPORTE, voir pourquoi les activités TAP se font par classe, ce qui empêche la possibilité aux enfants de choisir et de se retrouver avec d'autres classes.

Prochaine réunion le mardi 3 mars à 20h30.